

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 septembre 2019	N° 2019-541

Convocation du 20 septembre 2019

Aujourd'hui vendredi 27 septembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOL à Mme Andréa KISS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Léna BEAULIEU à Mme Odile BLEIN
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Brigitte COLLET
M. Alain CAZABONNE à M. Guillaume GARRIGUES
M. Didier CAZABONNE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas BRUGERE
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Arielle PIAZZA
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Cécile BARRIERE
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

M. Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h00
Mme Emmanuelle CUNY à M. Marc LAFOSSE jusqu'à 11h10
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h00
M. Stéphan DELAUX à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 10h45
M. Marik FETOUH à M. Daniel HICKEL à partir de 11h50
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00
Mme Christine PEYRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h25
M. Alain SILVESTRE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h10
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 septembre 2019	Délibération
	Direction générale des Territoires Mission contractualisation	N° 2019-541

Contrat codéveloppement 2018-2020 - Adaptations des contrats - Décision - Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2018-2020 déclinent et territorialisent pour chacune des 28 communes les politiques métropolitaines en feuilles de route opérationnelles et concertées pour 3 ans, tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne les ajustements des contrats de co-développement des villes de Bruges et de Gradignan. Cette demande a fait l'objet d'une instruction favorable des services.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 des contrats de co-développement de Bruges et de Gradignan conformément aux éléments précisés dans le tableau annexé.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

- **VU** la délibération du n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre,

DECIDE

Article 1 : de valider les adaptations aux contrats de co-développement 2018- 2020 des villes de Bruges et de Gradignan ci-annexées.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants correspondants avec les villes de Bruges et de Gradignan.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 septembre 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Franck RAYNAL</p>
---	---

**Annexe - liste des adaptations - Conseil de Bordeaux-Métropole du 27 septembre 2019
Contrat de co-développement 2018-2020**

Communes	n°	Titre	Objet de la demande	Commentaires
Bruges	Fiche action n° 31 Création	Élargissement du pont ferroviaire, avenue d'Aquitaine	<p>Lors du contrat de co-développement 2015-2017, Bordeaux Métropole avait financé la réalisation de l'étude AVP confiée à la SNCF pour l'élargissement du pont ferroviaire avenue d'Aquitaine. Cet élargissement avait pour objectif de rétablir le double sens de la circulation afin de résorber un point noir de circulation au sein du PAE d'Ausone. La SNCF a fait part de sa possibilité de réaliser les travaux rapidement avec une livraison de l'ouvrage programmée fin 2020 pour un montant de travaux estimé à 1,5M€. (travaux de voirie compris)</p> <p>La ville souhaite la réalisation de cet élargissement en substitution d'une partie de la réalisation des travaux prévue à la fiche action 3 - liaison Centre-Tasta phase 1.</p> <p>Création d'une nouvelle fiche action n° 31</p>	Accord de la commune
Bruges	Modification de la fiche action n° 3	Liaison Centre Tasta - phase 1	<p>Afin de permettre l'élargissement du pont ferroviaire, avenue Aquitaine, la ville souhaite reporter la réalisation d'une partie des travaux de la phase 1 de la liaison centre tasta - concernant le tronçon Est allant jusqu'à la station de tram. La réalisation de ce tronçon est en effet conditionnée à la levée des prélabales fonciers toujours en cours ainsi qu'à l'achèvement des travaux de la phase 3 de la liaison centre tasta (fiche action N° 4).</p> <p>Ainsi, les engagements de cette fiche action seront revus à la baisse. Les montants seront actualisés de 3 700 000 € à 2 350 000 €. (soit 50% du coût des travaux voirie et eaux pluviales : 1 350 000 M€)</p> <p>Modification de la fiche action n°3</p>	Accord de la commune
Gradignan	Fiche action n° 40 Création	Parc du Moulin de Pelissey - phase 2	<p>La ville souhaite continuer à aménager et valoriser le parc du Moulin de Pelissey, en s'attachant à rendre ce lieu accessible au plus grand nombre, tout en préservant la zone humide qu'il abrite et dans le respect de ses caractéristiques paysagères et patrimoniales. Elle demande donc une substitution des engagements et des moyens alloués à la fiche 39 "extension du cimetière communal" pour le versement d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention nature estimé à 190 500 €.</p> <p>Création d'une nouvelle fiche action n°40</p>	Accord de la commune
Gradignan	Fiche action n° 39 Suppression	Extension du cimetière communal	<p>La DUP rendue nécessaire pour mener à bien le projet relatif à l'extension du cimetière communal ne permettra pas la réalisation de ce projet d'ici fin 2020. La fiche est supprimée et les moyens alloués (100 000€) orientés vers la réalisation de l'aménagement de la seconde partie du parc de Pelissey.</p> <p>Suppression de la fiche action n°39</p>	Accord de la commune